

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 288

non-membres : 18 francs (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2)

Mars 1989

Une perle de la FEUILLE D'AVIS DE VEVEY (3 février) : « Un chauffeur de camion a été délesté de 10 000 francs par deux hommes qui se sont fait passer pour de *faux* policiers. »

« Niche »

« Le directeur général du GATT estime que la Suisse pourrait explorer davantage la possibilité d'occuper dans le domaine des produits agro-alimentaires des *niches* sur les marchés d'exportation. » (La Suisse, chien de garde de l'Europe ? !)

La *niche* commence à remplacer le « créneau »... L'apparition de ce dernier terme, au sens d'espace à occuper, avait d'abord surpris ; mais l'image en était plausible, alors que *niche* (se nicher = se blottir, se cacher) paraît beaucoup moins approprié.

(Défense du français, N° 288, mars 1989)

Essencerie

Dans son dernier bulletin d'information (qu'elle appelle *Note* d'information en dépit de ses 35 pages), l'Académie française signale qu'au cours de sa séance du 15 décembre dernier, elle a adopté le mot ESSENCERIE avec la définition suivante :

« n.f. (mot d'origine sénégalaise) Poste d'essence ; station de distribution de carburant pour véhicules automobiles. Exemple : se ravitailler à une essence-rie. » Intéressant apport d'un pays francophone.

(Défense du français, N° 288, mars 1989)

Interpeller

Ce verbe a aujourd'hui trois sens : 1° Adresser brusquement la parole à quelqu'un pour le questionner, voire l'insulter. 2° (en droit pénal) Questionner quelqu'un sur son identité. 3° Susciter un écho : « La faim dans le monde nous interpelle. »

Il est à la mode de se sentir « interpellé ». Encore convient-il de prononcer correctement les deux *l*, et ne pas dire, comme un député l'a fait récemment à la radio : « On se sent *interpelé* »...

(Défense du français, N° 288, mars 1989)

Bec et ongles

On trouve dans les dictionnaires l'expression « avoir bec et ongles », qui signifie : avoir les moyens de se défendre et s'en bien servir (Larousse universel). Encore que le Petit Robert dise « avoir des moyens de se défendre et d'attaquer », c'est surtout dans le sens de la défense que l'expression est usuelle.

Mais on lit ou entend souvent : *se défendre bec et ongles*, qui est une construction maladroite. Il faudrait dire : se défendre avec bec et ongles.

(Défense du français, N° 288, mars 1989)

Onze

Le Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel a une chronique du langage, ce qui l'honore. Celle du 9 février contenait ce passage : « Le bus *d'onze* heures était déjà parti... »

« On dit : j'ai reçu une lettre du onze, et non de l'onze » (Littré) ; « le onze tricolore » (Petit Larousse 1989). Mais : « Il n'y a *qu'onze* pages ou *que onze* pages » (Petit Robert 1987). Cependant, « onze est traité de plus en plus comme s'il commençait par un h aspiré : le onze novembre... » (Hanse 1987).

(Défense du français, N° 288, mars 1989)

Additionnel

Curieux emploi de cet adjectif dans les Cahiers du Centre européen de la culture : « Doté d'une défense forte, un pays neutre représente un facteur *additionnel* de sécurité en Europe. »

Anglicisme (ou américanisme), apparemment, pour : un facteur de plus, un facteur supplémentaire.

En français, ce mot a des acceptions très limitées : article additionnel (d'une constitution) ; centimes additionnels ; les couches additionnelles du bois (Bufon).

(Défense du français, N° 288, mars 1989)